

Les formateurs labellisés

Qui peut être formateur ?

Tous les formateurs d'arbitres, qu'ils proviennent des clubs, CDAMC, CRAMC ou Zone peuvent se faire valider formateur. Pour les arbitres en activité, cela sera une formation personnelle et un moyen d'optimiser leurs compétences. Pour ceux qui ne sont pas arbitres en activité, cela leur permettra en étant validé, de compter en plus au statut de l'arbitrage.

Comment être validé ?

Il y a deux voies possibles :

Voie 1 : En présentant un dossier « demande de validation Formateur Arbitres » à sa CDAMC, CRAMC puis CFAMC. S'il est retenu, le candidat devra satisfaire à une journée de validation et faire 2 actes de formation. Ce dossier sera étudié en CFAMC pour être validé ou non.

Voie 2 : En participant à un stage de formation organisé dans chaque ligue. Pendant ce stage, le candidat devra satisfaire à une validation. Il sera suivi de 2 actes de formation.

Comment s'inscrire ?

Voie 1 : En retirant un dossier de « Demande de validation Formateur Arbitres » sur Internet, en le complétant, le soumettant à la CDAMC et la CRAMC (tampons exigés) et en l'envoyant au formateur de formateurs (Carole DELAUNE).

Voie 2 : En s'inscrivant au stage de sa Ligue (voire d'une autre ligue si indisponibilité) en se renseignant auprès des CDAMC et CRAMC.

La validation

Des journées sont organisées dans chaque Ligue (voir comité) pour la voie 1.

La validation comprend : une épreuve pédagogique sur le terrain, un entretien, un suivi des actions du formateur.

Mutation

Pour pouvoir être comptabilisé pour son nouveau club, l'officiel devra **en début de saison N** :

- Faire part de sa volonté de compter pour son nouveau club (par courrier).
- Effectuer un stage de perfectionnement (septembre de la saison en cours).

Alors l'officiel pourra être comptabilisé pour **la saison suivante N+1**.

NB : il n'y a pas d'obligation de montée de niveau.

Règlement / Consignes

CONSIGNES ADMINISTRATIVES

Consigne concernant la signature de la feuille de marque

Toute inscription au dos de la feuille de marque doit être contresignée par les capitaines ou les entraîneurs en suivant les indications présentes sur le verso de la feuille de marque.

En l'absence de mention précisant qui doit signer, les arbitres sont tenus de faire signer les capitaines en titre.

Pour les catégories Minimales et en dessous, seul l'entraîneur signera en cas de besoin.

Consigne lors d'incidents en fin de rencontre

En cas de rapport, il est rappelé que les officiels doivent envoyer la feuille de marque avec leurs rapports et ceci **dans les plus brefs délais**.

Faute technique B2 à l'encontre d'un coach

Si le responsable n'est pas identifié :

Cette faute technique DOIT être reportée au dos de la feuille au compte de l'entraîneur et il doit être notifié dans la case « motif » : Un accompagnateur ou remplaçant non identifiée...
.... (ce ne peut être l'aide-entraîneur)

(Les capitaines sont invités à signer)

Si le responsable est identifié et inscrit sur la feuille de marque (un remplaçant ou l'aide entraîneur).

Cette faute technique DOIT être reportée au dos de la feuille **au compte de la personne IDENTIFIÉE**. (non pas au compte de l'entraîneur) Et il doit être notifié dans la case « motif » : Le joueur n°X assis sur le banc ou l'aide-entraîneur.....

(Les capitaines sont invités à signer)

IL EST CONSEILLER DE FINIR LES FEUILLES DE MARQUE AU VESTIAIRE.

Signature au verso de la feuille

Il est rappeler qu'il ne faut surtout pas oublier de signer le verso de la feuille lorsque des joueurs sont sanctionnés de fautes techniques ou disqualifiantes.

Il en est de même lors de réclamation, réserve, ou incidents.

TOUS les intervenants doivent signer : arbitre, aide arbitre, capitaine en jeu, titre ou entraîneur selon les situations. Ne pas oublier le recto de la feuille de marque pour la réclamation.

Dans le doute, il faut mieux plus de signatures que pas assez.

Réclamation et rapport

Vous ne devez pas faire vos rapports concernant un incident ou une réclamation pendant la rencontre. Vos rapports ainsi que ceux des autres protagonistes (table de marque, entraîneurs, capitaines, responsable d'organisation si besoin) de la rencontre doivent être rédigés **à la fin de la rencontre** dans le vestiaire.

CONSIGNE A APPLIQUER SUR LE TERRAIN

DEFENSE TOUT TERRAIN

Il faut adapter sa position tout le temps sur le terrain mais d'avantage encore sur les défenses tout terrain. Il faut adapter sa course en arbitre de tête : ne pas partir trop vite et **aider son partenaire**.

Toujours adapter sa position en fonction du jeu.

Sur défense tout terrain, l'arbitre de tête doit penser à soulager son collègue, l'aider. Il faut être vigilant aux fautes de bras mais également aux marches permettant au porteur de balle de se créer un angle de passe.

L'arbitre de tête a pour mission d'aider et d'intervenir sur la violation des 8 secondes dans le cas où son partenaire ne pourrait pas voir ou intervenir.

Sur les grandes passes, l'arbitre en charge du ballon ne doit pas suivre le ballon des yeux mais se préoccuper du couple attaquant/défenseur et de leur devenir.

REBOND

Il est demandé à l'arbitre de queue de descendre lors des rebonds et d'être particulièrement vigilant aux poussées dans le dos.

D'avantage de présence de l'arbitre en se montrant aux joueurs, en faisant preuve de présence permettra de prévenir des situations de fautes.

Etre vigilant sur les joueurs venant de l'arrière pour participer au rebond sans respecter la verticalité (percuter le joueur dans le dos).

CONCENTRATION PENDANT LA RENCONTRE

Même lorsque l'écart de points vous semble important, il faut continuer à arbitrer, à diriger le jeu.

Ne vous mettez pas en difficulté en fin de rencontre en permettant aux joueurs, ce qui ne l'aurait pas été durant la rencontre, sous prétexte du résultat acquis, d'un écart de points trop important. C'est le meilleur moyen de faire dégénérer une rencontre initialement sous contrôle.